



## Communiqué de presse - 08 septembre 2020

### **L'Apec et le réseau des CAP EMPLOI signent une convention de partenariat pour accompagner l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en situation de handicap.**

L'Apec (l'Association pour l'emploi des cadres), représentée par son Directeur Général Adjoint, Philippe Dialynas et Cheops (Conseil national Handicap et Emploi des Organismes de Placement Spécialisés) représenté par son président Monsieur Jean-Pierre BENAZET et représentant le réseau des OPS dénommés Cap emploi, renouvellent leur collaboration avec une convention de partenariat tournée vers les demandeurs d'emploi en situation de handicap et les employeurs.

*« Aux côtés du réseau des Cap emploi, nous nous mobilisons en faveur des demandeurs d'emploi en situation de handicap, qui nous le savons, se trouvent davantage fragilisés en ces temps de crise sanitaire. Nos actions communes vont permettre de favoriser leur insertion professionnelle et se déploieront sur l'ensemble des territoires, en phase avec les problématiques de chaque bassin d'emploi »* souligne Philippe Dialynas, directeur général adjoint de l'Apec.

*« Avec la signature de cette convention de partenariat, nous attendons de belles synergies entre nos deux réseaux Apec et Cap emploi pour l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes, cadres ou jeunes diplômés, en situation de handicap »* déclare Jean-Pierre Benazet, Président de Cheops, le réseau des Cap emploi.

L'Apec et le réseau des Cap emploi collaborent régulièrement et depuis de nombreuses années que ce soit lors d'événements employeurs pour informer et sensibiliser sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, comme lors d'événements de mise en relation et recrutement entre les demandeurs d'emploi en situation de handicap et les entreprises.

La convention signée pour une durée de 3 ans, a pour objet de valider cette collaboration déjà existante et d'établir des relations durables entre les deux organismes.

Elle porte sur plusieurs points :

- **l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en situation de handicap, cadres et jeunes diplômés** (bac+3 minimum)
- **l'accompagnement des employeurs** afin de poursuivre de façon complémentaire leurs actions de sensibilisation et d'information concernant l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- **le conseil en évolution professionnelle** (CEP), pour lequel l'Apec et les Cap emploi sont opérateurs nationaux, pour mettre en place des convergences et des complémentarités au bénéfice des cadres actifs en poste qui souhaitent en bénéficier.

## **À propos de l'Apec**

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé-e-s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant-e-s, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe et La Réunion).

[www.corporate.apec.fr](http://www.corporate.apec.fr)

## **A propos de Cheops – Cap emploi**

Cheops (Conseil national Handicap Emploi des Organismes de Placements Spécialisés) représente les OPS, Cap emploi, auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre des politiques d'insertion et de maintien des personnes en situation de handicap. Le réseau Cap emploi regroupe 98 structures en France. Les Cap emploi ont deux grandes missions : l'accompagnement dans l'emploi et l'accompagnement vers l'emploi. Ces missions s'adressent aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi quel que soit leur statut et aux employeurs privés et publics quel que soit leur effectif.

Contacts presse

### **Apec**

Mendrika LOZAT – Tél. 06 74 94 76 24 – [mendrika.lozat@apec.fr](mailto:mendrika.lozat@apec.fr)

Adji THIAM – [adji.thiam@apec.fr](mailto:adji.thiam@apec.fr)

[www.corporate.apec.fr](http://www.corporate.apec.fr) / Twitter : @ApecinfoPresse

### **Cheops**

Carole POIROT

47 rue Eugène Oudiné

75013 PARIS

Tél. Standard : 01.44.23.76.06

Fax : 01.44.23.70.56

Mail : [carole.poirot@cheops-ops.org](mailto:carole.poirot@cheops-ops.org)